

Walferdange, le 24 août 2026

AVIS

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que l'Organisation Gestion et Contrôle S.A a demandé l'autorisation relative à l'exploitation d'un parking couvert à Helmsange, 2A, Millewee, pour le compte de la S.A. Möbelzentrum.

La demande et les plans sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal de Walferdange du 25 août 2026 au 9 septembre 2026 inclus.

Pour le Secrétaire empêché,
Le Secrétaire remplaçant,

Mirnes Sinanovic

Le Bourgmestre,



François Sauber